



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation sécuritaire à Clermont-Ferrand et dans le Puy-de-Dôme

Question orale n° 347

Texte de la question

Mme Delphine Lingemann attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la situation sécuritaire à Clermont-Ferrand et dans le Puy-de-Dôme. La 4^e circonscription du Puy-de-Dôme que Mme la députée a l'honneur de représenter à l'Assemblée nationale est un concentré de France, mêlant quartiers relevant de la politique de la ville, zones périurbaines dynamiques et territoires ruraux nichés aux pieds du Livradois-Forez et du Sancy. Chacun de ces espaces connaît des problématiques de sécurité spécifiques, qui appellent des réponses différenciées mais coordonnées. L'État est bien présent : policiers et gendarmes sont engagés au quotidien, deux nouvelles brigades mobiles de gendarmerie ont été annoncées et des casernes sont en cours de construction à Issoire et à Romagnat. Pour autant, la montée d'une insécurité multiforme impose de repenser sans délai le *continuum* de sécurité à toutes les échelles. À Clermont-Ferrand, dans le quartier de Saint-Jacques que Mme la députée a l'honneur de représenter, les forces de l'ordre, sous l'autorité du préfet et avec l'appui de la justice, déploient une action déterminée face à une délinquance structurée, alimentée par les trafics de stupéfiants. Malgré ces efforts, les habitants, commerçants et soignants du quartier font face à une violence quotidienne, à un sentiment d'abandon et à une présence policière jugée insuffisante. Le commissariat du quartier traite de questions judiciaires, alors même que l'on sait que la visibilité et la régularité des forces de l'ordre sur le terrain sont décisives. Au-delà du cœur urbain, les zones périurbaines subissent une hausse des cambriolages, tandis que les territoires ruraux doivent faire face à des vols de câbles qui désorganisent les réseaux et alimentent un profond sentiment d'insécurité. La LOPMI et la loi contre le narcotrafic ont donné aux forces de sécurité des outils nouveaux et des moyens supplémentaires. Il est désormais crucial que leur mise en œuvre réponde aux attentes concrètes des territoires. Aussi, Mme la députée demande à M. le ministre : d'intégrer Clermont-Ferrand dans la liste des villes à sécurité renforcée ; de renforcer durablement les effectifs de la police nationale dans le Puy-de-Dôme ; de réinvestir le quartier de Saint-Jacques avec des patrouilles de police renforcées et coordonnées avec la police municipale ; d'adapter la présence des forces de sécurité dans les zones périurbaines et rurales, notamment face aux cambriolages et aux vols de métaux ; d'activer les 2 brigades de gendarmerie mobile dans le Puy-de-Dôme. La sécurité est une exigence républicaine. Les habitants, qu'ils vivent en ville ou à la campagne, attendent des actes. Elle souhaite connaître les perspectives à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Delphine Lingemann](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 347

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juin 2025](#)